

# Sentiers

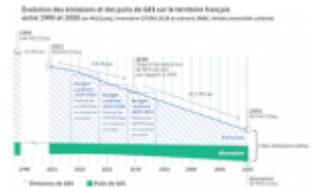
Entre deux



Concertation pour la ...

## Stratégie française sur l'énergie et le climat

Ma contribution



*lundi 27 décembre 2021, par André-Jean*

Le ministère de la transition écologique a lancé une consultation du public sur la future Stratégie française sur l'énergie et le climat [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr>] dans le cadre de la préparation de la future Loi de Programmation Energie et Climat (LPEC). Cette loi se substituera à l'horizon 2023 à la la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) [<https://www.ecologie.gouv.fr/loi-transition-energetique-croissance-verte>] publiée au Journal Officiel du 18 août 2015. Elle guidera la révision des documents qui en découleront : la SNBC3 (Stratégie nationale bas carbone, 3<sup>ème</sup> du nom), la PPE3 (Programmation pluriannuelle de l'énergie, 3<sup>ème</sup> du nom) et le PNACC3 (Plan National d'Adaptation au changement climatique, 3<sup>ème</sup> du nom).

Cette concertation importante est ouverte jusqu'au 15 février 2022. Chacun peut y participe. Comme membre du comité scientifique de l'association PNC-France [<https://pnc-france.org>], je tiens à apporter ma contribution à ce débat essentiel pour l'avenir [1]. Je compléterai donc cet article au fil de mes réponses aux 12 thèmes évoqués. N'hésitez pas à y revenir dans les prochains jours et semaines.

## Évolution des émissions et des puits de GES sur le territoire français entre 1990 et 2050 (en MtCO<sub>2</sub>eq). Inventaire CITEPA 2018 et scénario SNBC révisée (neutralité carbone)

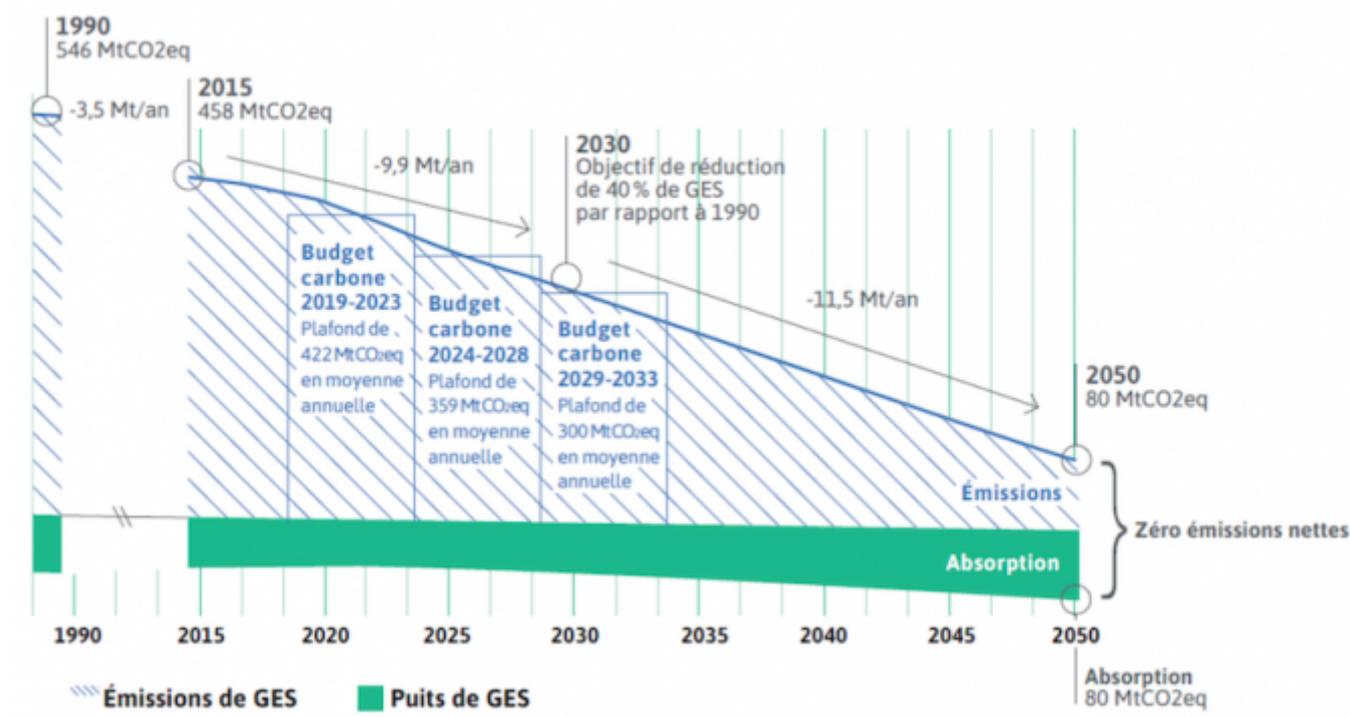


Schéma extrait de la SNBC

Stratégie nationale bas carbone

[<https://www.ecologie.gouv.fr/strategie-nationale-bas-carbone-snbc>]

## Sommaire

- Introduction
- Objectif de la concertation
- Thème 1 : Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ?
- Thème 2 : Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ?
- Thème 3 : Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?

## Objectif de la concertation

Dès la page d'accueil du site de consultation [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr>], l'objectif est clairement affiché :

La France s'est fixée en 2019 l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette nouvelle donne climatique impose une accélération de la décarbonation du pays et une redéfinition de notre système énergétique encore dépendant aux deux tiers des énergies fossiles.

Nous devons réviser et approfondir notre stratégie de transition écologique : la Stratégie française sur l'énergie et le climat constituera la feuille de route actualisée de la France pour atteindre la neutralité carbone en 2050 et pour assurer l'adaptation de notre société aux impacts du changement climatique.

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique des choix de société, qui auront des effets concrets dans la vie quotidienne des citoyens cette stratégie devra donc être concertée avec l'ensemble de la société :

La raison d'une concertation volontaire [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/comprendre/pourquoi-concertation>], est tout aussi clairement exposée :

Lutter efficacement contre le réchauffement climatique implique des choix de société qui auront des effets concrets sur la vie quotidienne des citoyens. C'est pourquoi la future Stratégie française sur l'énergie et le climat doit être concertée avec l'ensemble de la société.

Les propos de la ministre de la transition écologique, Barbara Pompili, sont rappelés :

La France s'est fixée en 2019 l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette nouvelle donne climatique impose une accélération de la décarbonation du pays et une redéfinition de notre système énergétique encore dépendant aux deux tiers des énergies fossiles. C'est pourquoi nous devons réviser et approfondir notre stratégie de transition écologique [...] »

Pour chacun des 12 thèmes soumis à la consultation, un exposé explicatif et des documents de référence sont proposés, des questions sont posées et un espace d'expression libre est disponible.

Dans la suite de cet article, les thèmes et questions soumis à la concertation sont repris avec les liens qui les concernent. Seules les questions auxquelles j'ai contribué sont mentionnées. Mes contributions apparaissent en citation verte décalée.

[Retour au sommaire](#)

[Thème 1 : Quel équilibre entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles ? \[https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/theme-1-quel-equilibre-entre-recours-a-sobriete-energetique-recours-aux-technologies-nouvelles-0\]](https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/theme-1-quel-equilibre-entre-recours-a-sobriete-energetique-recours-aux-technologies-nouvelles-0)

**Question 1) Équilibre à privilégier entre recours à la sobriété énergétique et recours aux technologies nouvelles dans la future Stratégie** [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-1-quel-equilibre-entre-recours-a-sobriete-energetique-recours-aux-technologies-0#block-dialoguons-specifics-contributions-form>]

*Réponse :*

B : Il faut se reposer de façon équilibrée sur les deux leviers parce qu'ils sont complémentaires

*Précisions :*

Une certaine sobriété énergétique est accessible notamment par des mesures évitant les "effet rebond" après une rénovation énergétique ou en accélérant la mise en place de compteur d'eau chaude et de chauffage dans les copropriétés. Il s'agit là de technologies et de mode de gouvernance locaux éprouvés.

De telles mesures seront alors efficacement complémentaires de leviers plus technologiques bien que pleinement maîtrisés. L'utilisation du pull-over est une des technologies matures les plus efficaces pour limiter le chauffage dans les logements. Les productions d'électricité hydraulique ou nucléaire sont des technologies matures et pourtant les plus efficaces pour décarboner la production électrique comme le montre les faibles émissions liées à la génération électrique dans notre pays. Le chauffage électrique par pompe à chaleur bénéficie de la même maturité.

Quelques nouvelles technologies peuvent éventuellement compléter utilement.

**Question 2) Niveau de recours aux puits technologiques (capture et stockage technologique du carbone)** [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-1-quel-equilibre-entre-recours-a-sobriete-energetique-recours-aux-technologies-1>]

*Réponse :*

C : Il serait plus judicieux de chercher à développer davantage les puits technologiques, notamment en intégrant la capture directe du carbone dans l'air ce qui rendrait les trajectoires de décarbonation sectorielles plus douces

*Précisions :*

L'injection du CO<sub>2</sub> dans des couches géologiques profonde est une technologie déjà mature. Elle est déployée depuis des décennies par les pétroliers pour améliorer le taux d'extraction des gisements. Son utilisation pour la séquestration du CO<sub>2</sub> en couche géologique n'aurait de nouveau qu'un changement de finalité et une massification. Il faut évidemment expérimenter puis développer massivement cette technique comme le suggèrent plusieurs des scénarios du GIEC dès le rapport AR5 et a fortiori AR6. C'est probablement un moyen indispensable pour atteindre à l'échelle mondiale les objectifs de l'accord de Paris.

C'est une technique qui devrait atteindre un équilibre financier pour un paiement entre 100 et 200\$/tCO<sub>2</sub> séquestrée. Les sociétés pétrolières pourraient trouver là un relais qui complèterait la baisse prévisible leur activité d'extraction de carbone fossile.

Faut-il, pour autant, aller jusqu'à la capture directe du carbone dans l'air. Commençons par séquestrer le CO<sub>2</sub> qui sort des activités concentrées (aciéries, chimie, cimenteries, incinération des déchets). Indispensable est la rémunération de cette opération. En Europe, les ressources financières dégagées par la vente des quotas EU-ETS pourraient trouver là une utilisation pertinente.

**Question 3) Expression libre sur le thème. Avez-vous des commentaires généraux ou particuliers sur ces questions de recours à la sobriété énergétique et de recours aux technologies nouvelles ?** [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-1-quel-equilibre-entre-recours-a-sobriete-energetique-recours-aux-technologies>]

*Titre :*

Maîtriser les émissions de gaz à effet de serre est l'objectif, non pas celui de réduire la consommation énergétique.

*Mon message :*

L'objectif de la concertation préalable à une prochaine Loi de Programmation Energie Climat (LPEC) est clairement affiché dès la première page de la présente plateforme de concertation :

« La France s'est fixée en 2019 l'objectif d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette nouvelle donne climatique impose une accélération de la décarbonation du pays et une redéfinition de notre système énergétique encore dépendant aux deux tiers des énergies fossiles. » Il faut donc s'intéresser au système énergétique pour décarboner ce qui reste encore (les 2/3) dépendant des énergies fossiles (essentiellement pétrole et gaz naturel). Malheureusement notre pays a fait l'inverse depuis plus de 10 ans en concentrant ses moyens sur le système électrique plutôt que sur les combustibles fossiles : réduction de la consommation d'électricité (effet de la RTE 2012) sans considération de sa faible charge en émissions de CO<sub>2</sub> et de son faible impact climatique ; investissement et subventionnement (150 M<sup>ds</sup>€ selon la Cour des comptes) massif des énergies électriques dites renouvelables mais intermittentes et non pilotables qui se sont substituées à une électricité déjà décarbonée. Le résultat est qu'on engage ainsi 50 milliards par an d'investissements public et privé pour un gain global de seulement 3,4 millions de tonnes de gaz à effet de serre (GES en tonne de CO<sub>2</sub>équivalent) par an qui se double aujourd'hui d'une hausse du prix du gaz et de l'électricité pour les ménages : quelle gabegie ! Il est grand temps de revenir à la priorité nationale, européenne, mondiale : lutter contre les émissions de GES, non pas contre la consommation d'énergie décarbonée.

[Retour au sommaire](#)

**[Thème 2 : Quelles conditions pour une véritable culture du bas-carbone ? \[https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/theme-2-quelles-conditions-veritable-culture-du-bas-carbone\]](https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/theme-2-quelles-conditions-veritable-culture-du-bas-carbone)**

**[Question 1\) Viser une culture partagée du « bas-carbone » \[https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-2-quelles-conditions-veritable-culture-du-bas-carbone/question-1-viser-culture\]](https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-2-quelles-conditions-veritable-culture-du-bas-carbone/question-1-viser-culture)**

Ma contribution :

*Réponse :*

A + B + C

*Précisions :*

Impliquer le public le plus large.

**Question 2) Niveau d'intervention de l'Etat dans la diffusion d'une culture partagée de la consommation « bas-carbone »** [<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-2-quelles-conditions-veritable-culture-du-bas-carbone/question-2-niveau>]

Ma contribution :

*Réponse :*

C : L'Etat est légitime pour intervenir fortement dans ce domaine, y compris au travers de réglementations visant à empêcher la diffusion de certains messages contraires à une culture du bas-carbone

*Précisions :*

L'État, et tout l'arsenal à sa disposition, est reconnu légitime pour la lutte dans le cadre de la crise sanitaire (y compris dans les pays les plus libéraux). Le même impératif impose son intervention pour contribuer à la maîtrise du réchauffement climatique : crise mondiale, contributions collectives.

**Question 3) Expression libre sur le thème — Avez-vous des commentaires généraux ou particuliers sur ces questions de culture du "bas-carbone" ?**

*Titre :*

Affirmer la priorité "bas-carbone"

*Mon message :*

Les errements de l'État dans sa politique climat (voir ma contribution à la question Thème 1-3) proviennent de la multiplicité de ses objectifs et de sa confusion entre certains d'entre eux. L'environnement, a fortiori le développement durable, recouvre un nombre chaque année plus grand de domaines. Les objectifs dans chacun d'eux sont parfois "naturellement" convergents, mais souvent divergents et parfois contradictoire. Tant que l'État n'aura pas clairement affirmé une priorité suffisante et une cohérence raisonnable en faveur de la lutte contre les émissions de GES, et les impérities déjà rappelées montre que cela n'a pas été le cas dans les années récentes, il serait aventureux de lui confier un rôle dans la promotion d'une quelconque culture "bas-carbone".

[Retour au sommaire](#)

### Thème 3 : Thème 3 : Souveraineté économique et échanges internationaux dans la transition : quel équilibre ?

[\[https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/theme-3-souverainete-economique-echanges-internationaux-transition-quel-equilibre\]](https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/theme-3-souverainete-economique-echanges-internationaux-transition-quel-equilibre)

#### Question 1) Place de l'empreinte carbone pour la définition de nos objectifs climatiques

[\[https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-3-souverainete-economique-echanges-internationaux-transition-quel-equilibre\]](https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-3-souverainete-economique-echanges-internationaux-transition-quel-equilibre)

Ma contribution :

*Réponse :*

B : L'empreinte carbone doit être utilisée en complément des objectifs existants pour les émissions de la France

*Précisions :*

L'engagement pris par la France et donc par ses citoyens porte sur les émissions territoriales. En revanche, l'empreinte carbone donne une bonne estimation de notre responsabilité de consommateur en même temps qu'elle doit permettre de piloter des politiques publiques visant à écarter les productions issus de pays qui ne partagent pas nos objectifs environnementaux et sociaux.

## **Question 2) Importance de la souveraineté économique dans la transition écologique**

**[<https://concertation-strategie-energie-climat.gouv.fr/participer/theme-3-souverainete-economique-echanges-internationaux-transition-quel-equilibre-0>]**

Ma contribution :

### *Réponse :*

C : Ce n'est pas une priorité, l'essentiel est d'atteindre nos objectifs environnementaux même si nous restons dépendants des échanges internationaux dans la mesure où une telle approche peut diminuer le coût collectif de la transition et aider au développement d'autres pays.

### *Précisions :*

La crise sanitaire nous montre que la lutte contre la diffusion et les mutations du SRAS-COV2 devrait passer par une vaccination mondiale et non pas uniquement pays par pays. Les effets des gaz à effet de serre (GES) sont équivalents sur l'évolution du climat quelque soit l'endroit d'où ils sont émis. Le plus efficace est donc de les réduire au moindre effort quelque soit le lieu de cette réduction. Cette considération, partagée par l'ensemble des économistes, doit rester une orientation cardinale des politiques publiques qui doivent être déployées sans naïveté Etat par Etat selon les règles de la communauté internationale.

## **Question 3) Expression libre sur le thème [https://concertation-strategie-energie-**

**climat.gouv.fr/participer/theme-3-souverainete-economique-echanges-internationaux-transition-quel-equilibre-1]**

Ma contribution :

### *Titre :*

Les atouts nationaux doivent être reconnus, soutenus et mis en avant.

### *Mon message :*

Le GIEC identifie plusieurs voies et moyens nécessaires pour tenir l'objectif arrêté avec l'Accord de Paris 2015. Parmi celles-ci plusieurs sont maîtrisés dans notre pays ou par des acteurs nationaux : la capacité à séquestrer et retenir du carbone dans les sols, les pratiques agricoles et les forêts (initiative 4/1000 lancée par Stéphane Le Foll sur proposition de l'INRAE et du CIRAD) ; la séquestration du CO<sub>2</sub> en couche géologique profonde (entreprise TotalEnergie notamment) ; la production électrique décarbonée nucléaire (filiale industrielle majeure en France) et hydraulique (grande expérience nationale et internationale). Notre pays doit tout faire pour développer et promouvoir ces moyens efficaces pour lutter contre le réchauffement climatique et en encourager les exportations.

[Retour au sommaire](#)

[Retour au sommaire](#)

---

---

**Recevez la lettre-info de Sentiers en indiquant votre adresse électronique :**

---

**[1]** Mes contributions apparaisse sous le pseudo "g.aj"

---

**Un message, un commentaire ?**